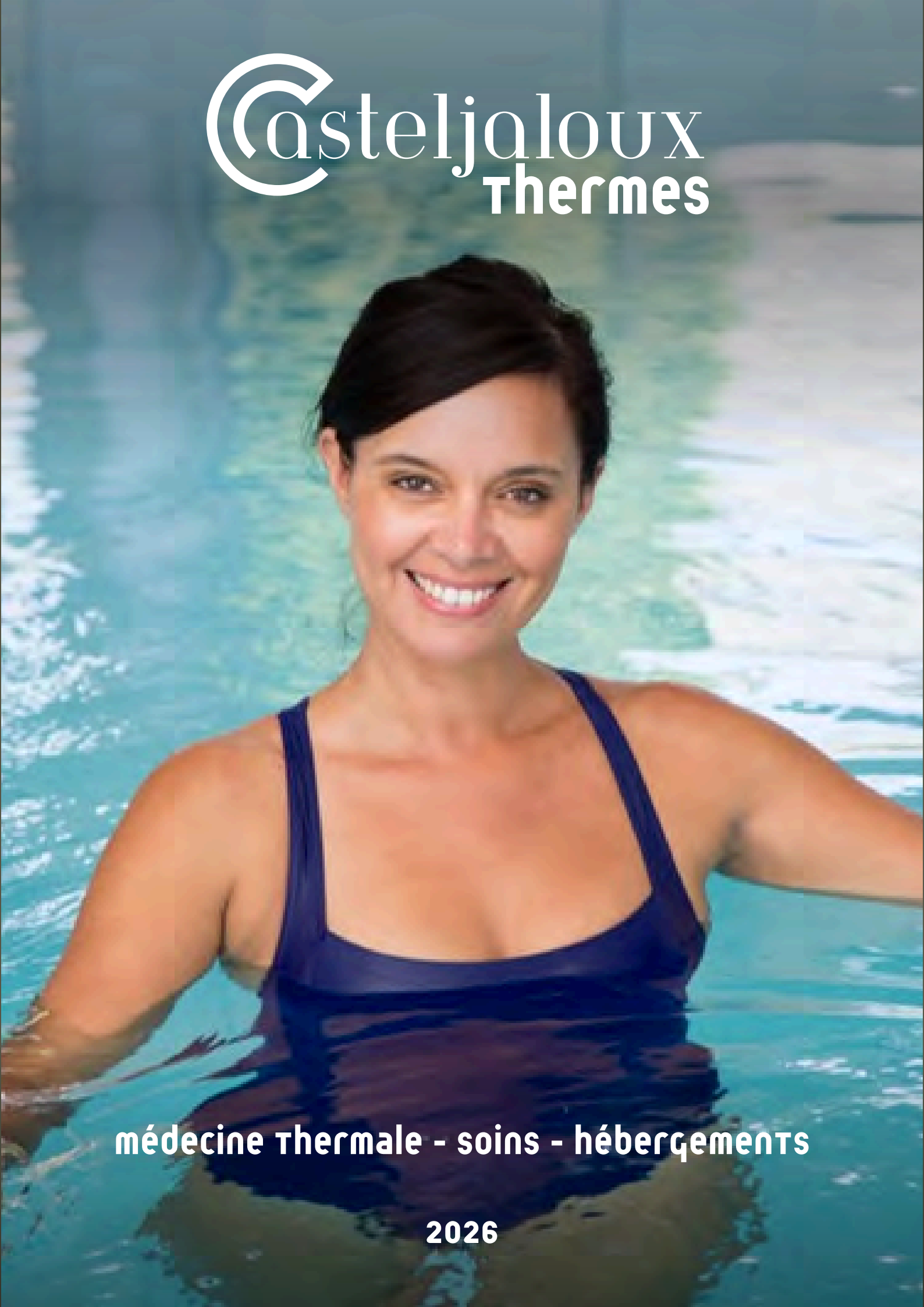

Casteljaloux
Thermes
médecine thermale - soins - hébergements
2026



venir à casteljaloux

Gare de Marmande à 20 km, puis taxis
ou liaison par bus 2 fois par jour

Route : Autoroute A62
à 1h de Bordeaux
à 1h30 de Toulouse (sortie Aiguillon)

Avion : Aéroports d'Agen et de Bordeaux



altitude 65 mètres
climat tonifiant
des températures douces,
un ensoleillement important
et un air pur oxygéné par les
forêts landaises

pendant votre séjour

À la découverte de la Gascogne, du Gers, des Landes...
Entre Bordeaux et Toulouse, ce pays à la forte personnalité, fier de ses traditions et de sa gastronomie, est un carrefour régional en plein essor, au charme intact. Bordés par les coteaux et les forêts des Landes, ses reliefs doux invitent à la balade. Sur les traces d'Henri IV ou des cadets de Gascogne pour les passionnés d'Histoire, dégustations de spécialités régionales pour les gastronomes, charme des villages et sentiers pour les randonneurs, base de loisirs au Lac de Clarens, mais aussi pêche, golf, casino, courses landaises...
Office du Tourisme 05 53 93 00 00 - www.tourisme-coteauxetlandesdegascogne.fr

crédits : corentin mossière, alain baschenis, @otherstoriesproductions, stock canva

les thermes de casteljaloux

la résidence des bains ***

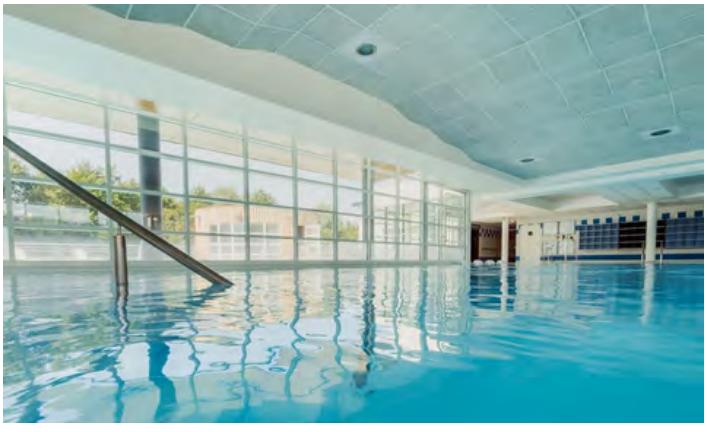
les bains de casteljaloux



Depuis le XIXe siècle, les sources de Casteljaloux sont réputées pour leurs effets sur l'anémie, le rachitisme, les névralgies et les rhumatismes. À l'emplacement des anciens thermes, un nouveau complexe a pris place, totalement repensé pour permettre à tous de profiter des bienfaits de ces sources. Dans un même lieu, vous pourrez allier Santé, Détente, Bien-être et Beauté. Le centre est situé légèrement à l'écart du centre-ville, l'esthétique de ses bâtiments conjugue le pin des landes et la lumière en complète harmonie avec l'environnement. La circulation entre les espaces est fluide. Le grand hall d'accueil est commun à tous, laissez-vous guider...



Les Thermes de Casteljaloux, cet établissement chaleureux et convivial vous accueille pour vos soins en Rhumatologie. De conception moderne, parfaitement adapté aux nouvelles technologies, il est doté d'équipements de soins performants et respecte des normes d'hygiène strictes. Ergonomie et facilité de circulation ont été privilégiées pour permettre un accès à tous. Ce très bel établissement met à votre disposition le meilleur du thermalisme d'aujourd'hui.



La Résidence des Bains* est une résidence lumineuse, calme et confortable. Ses appartements sont équipés pour tous types de séjours. Elle permet aux curistes de loger sur place et ainsi d'accéder aisément aux espaces de soins.

Les Bains vous invitent à une nouvelle expérience pour découvrir l'eau thermale différemment, au travers des jeux d'eaux et de lumière, des bains de bulles ou de vapeurs. Tout un univers aquatique à parcourir pour votre relaxation et votre bien-être.
L'Institut des Bains propose des modelages et soins du corps et du visage pour prolonger et parfaire votre détente.

la médecine thermale pour prendre soin de ma santé durablement

Le thermalisme est une médecine douce et naturelle qui fait appel, à des fins thérapeutiques, aux agents contenus dans les eaux minérales à l'émergence de la source, les boues et les gaz.

Quelle est la place du thermalisme dans le contexte médical actuel ?

La fréquentation annuelle de près de 500 000 curistes exprime bien la reconnaissance du thermalisme comme technique de soins. Le soulagement, l'amélioration de la qualité de vie, voire la guérison sont des effets reconnus. Les cures évitent souvent le recours aux thérapies médicamenteuses. Elles offrent une réelle alternative pour les maladies chroniques invalidantes. Depuis la création de l'Association Française pour la Recherche Thermale (AFRETH), le service médical rendu (SMR) a pu être scientifiquement évalué pour 80 % des indications des cures, principalement dans le domaine de la Rhumatologie. Les résultats sont probants : amélioration de l'état des patients, baisse de la consommation de médicaments, de l'absentéisme et même des hospitalisations. Le thermalisme permet de se soigner, de moins souffrir, de retarder les récidives et de réduire ses dépenses de santé. Il mérite une place de choix parmi les thérapies modernes, seul ou en complément à la médecine classique.

L'environnement de la cure thermale joue-t-il un rôle important ?

En effet, une cure ne consiste pas seulement à suivre un traitement sous surveillance médicale. Durant trois semaines, le curiste va profiter de la qualité de l'eau, de l'air, du climat, selon un rythme et une hygiène de vie différents de son quotidien, dans une ambiance propice au repos et à la détente. Il recevra des soins et des conseils de professionnels médicaux et paramédicaux. C'est le lieu idéal pour consacrer du temps à sa santé et effectuer un véritable bilan de son mode de vie.

Quels bénéfices retire-t-on réellement d'une cure thermale ?



Les premières sensations sont généralement de l'ordre du bien-être : détente, apaisement des tensions, des irritations. Mais les bénéfices réels
ne sont pas immédiats, les soins agissent au contact et aussi en profondeur sur le terrain sensible, le métabolisme. Le patient ne doit pas se décourager si, pendant sa cure, il ressent de la fatigue, voire une augmentation passagère de ses douleurs. En revanche, quelle que soit la maladie traitée, plusieurs semaines après la cure et pendant six à huit mois en moyenne, les douleurs vont continuer à diminuer en fréquence et en intensité, la consommation de médicaments pourra alors être sensiblement réduite. Par ailleurs, les cures ne provoquent aucun effet secondaire.



l'eau thermale, une force naturelle au service de la santé et du mieux-être

De la glace à la vapeur, du brouillard à la vague, l'eau que l'on boit, l'eau qui nous baigne, l'eau est le symbole de la vie. L'hydrothérapie est l'art de la maîtriser pour en faire un élément déterminant de notre santé.

DES QUALITÉS PHYSIQUES

Elles sont surtout utiles aux soins externes, réalisés en immersion ou en application. Ces qualités sont liées à quatre propriétés fondamentales de l'eau :

• **le principe d'Archimède**
Plongé dans l'eau, on se sent plus léger, c'est un atout pour des exercices de rééducation fonctionnelle où une plus grande amplitude peut être acquise avec des muscles encore faibles, et ce, sans forcer sur les articulations.

• **la pression hydrostatique**
En piscine, l'eau exerce naturellement une pression sur toute la surface du corps semblable à un drainage ; un massage excellent pour la circulation veineuse, excellent également pour la rééducation respiratoire.

• **la pression hydrodynamique**
La résistance de l'eau, quand on la brasse, permet un renforcement musculaire sans heurt, ni secousse. La poussée de l'eau est utilisée en douche ou en jet pour réaliser un drainage du corps ou d'une zone précise.

• **La température**
Les bains chauds apportent immédiatement une sensation de bien-être, un relâchement du tonus musculaire, une plus faible sensation de douleur, qui permettront une plus grande mobilité. La chaleur de l'eau provoque une vasodilatation, avec l'ouverture des capillaires périphériques, favorisant la circulation et les échanges. L'alternance chaud-froid, vasodilatation-vasoconstriction, est utilisée dans certaines pathologies.

DES QUALITÉS CHIMIQUES

De par leurs compositions chimiques, les eaux thermales entrent dans une classification officielle. Les minéraux et autres composants qu'elles contiennent auront une influence particulière sur l'état général ou localement sur les tissus affectés. Ces qualités, en complément de manipulations mécaniques, permettent une action thérapeutique plus ciblée.

propriétés et vertus de l'eau thermale de casteljaloux

De la glace à la vapeur, du brouillard à la vague, l'eau que l'on boit, l'eau qui nous baigne, l'eau est le symbole de la vie. L'hydrothérapie est l'art de la maîtriser pour en faire un élément déterminant de notre santé. L'eau thermale de Casteljaloux est chaude, 42°C, captée par un forage à 1237 mètres de profondeur. Elle est chlorosulfatée, bicarbonatée sodique et calcique, elle contient du fer, du magnésium et des oligo-éléments. Elle a **une action antalgique et anti-inflammatoire**.



Composition chimique de l'eau thermale de Casteljaloux

Cations

Sodium . . . . . 120,00 mg/litre
Potassium . . . . . 23,50 mg/litre
Calcium . . . . . .59,00 mg/litre
Magnésium . . . . . .27,00 mg/litre
Fer . . . . . .0,60 mg/litre
Lithium . . . . . .0,07 mg/litre

Anions

Strontium . . . . . 1,80 mg/litre
Hydroxyles . . . . . .0,01 mg/litre
Carbonate . . . . . 0,43 mg/litre
Bicarbonate . . . . .309,00 mg/litre
Chlorure . . . . . 77,00 mg/litre
Sulfate . . . . . 177,00 mg/litre
Nitrite . . . . . < 0,01 mg/litre
Nitrate . . . . . .< 0,10 mg/litre
Phosphate . . . . . .< 0,10 mg/litre
Fluorure . . . . . .4,00 mg/litre
Bromure . . . . . .0,30 mg/litre

que soigne-t-on aux thermes de casteljaloux ?

La Rhumatologie et les séquelles de traumatismes

grâce à l'action antalgique et anti-inflammatoire de son eau thermale.

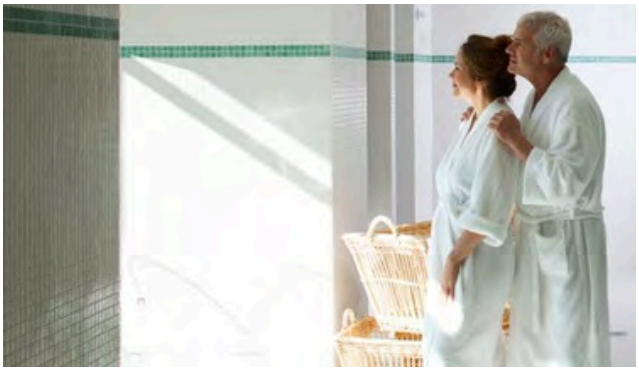
Réputée au XIXe siècle pour ses effets sur l'anémie, le rachitisme, les névralgies et les rhumatismes, la station est aujourd'hui agréée pour l'orientation Rhumatologie.

Ici, les soins sont regroupés dans la matinée, vous serez libre ensuite de vous reposer ou de profiter des attraits de la région.
Lors de la conception de l'établissement actuel, une grande attention a été donnée à la circulation pour faciliter l'accès aux différentes salles de soins.



UNE ASSURANCE QUALITÉ

Les nouvelles techniques d'installation des réseaux d'eaux thermales permettent de garantir le maintien de la qualité des eaux et donc la sécurité des soins. De plus, un laboratoire intégré assure une autosurveillance analytique poussée pour compléter le dispositif. Ces contrôles ainsi que des mesures particulières de mise en œuvre permettent d'offrir à chacun les garanties d'hygiène attendues.



LA CURE THERMALE

Une cure thermale doit être prescrite par le médecin et d'une durée de **18 jours de soins consécutifs** pour être prise en charge.
Un programme de soins personnalisé sera établi selon vos besoins.

LA SEMAINE DÉCOUVERTE THERMALE

Si vous ne disposez pas de 3 semaines pour faire une cure thermale traditionnelle, si vous souhaitez agir en prévention, en consolidation entre deux cures, ou tout simplement vous maintenir en forme, nous avons élaboré un programme sur 6 jours qui n'ouvre pas de droits à la prise en charge.

LE +
Loger à la Résidence des Bains ★★★

Choisir de séjourner à la Résidence des Bains est l'option la plus confortable pour profiter pleinement de votre temps de cure. Vous pourrez ainsi accéder aux espaces de soins en peignoirs depuis votre logement.

la rhumatologie

Vous souhaitez diminuer vos douleurs, améliorer votre mobilité ?

La cure en Rhumatologie est tout particulièrement indiquée pour les pathologies chroniques. Son objectif est d'obtenir une amélioration durable, sur plusieurs mois, de la douleur, des capacités fonctionnelles et de la qualité de vie. Elle permet également une diminution conséquente de la consommation d'antalgiques.



soulager la douleur ?

C'est l'une des priorités données à la cure thermale. Dans le cas de rhumatismes, il est très important de réduire les contractures, détendre les ligaments et diminuer la sensation de douleur avant d'effectuer des soins locaux ou des exercices de rééducation fonctionnelle. La chaleur naturelle des eaux a des vertus sédatives et antalgiques, apportant un confort immédiat et des améliorations durables.

LES PATHOLOGIES LES PLUS COURANTES TRAITÉES EN RHUMATOLOGIE À CASTELJALOUX

• **L'arthrose :** sous toutes ses formes douloureuses et invalidantes et dans toutes ses localisations (arthrose du rachis, du genou, des hanches, des mains et toutes polyarthroses).
• **Névralgies et radiculalgies des membres :** Sciatiques crurales et cervico-brachiales.
• **Rhumatismes inflammatoires en dehors de toute poussée évolutive :** polyarthrites rhumatoïdes, pelvispondylites rhumatismales.
• **Rhumatismes abarticulaires :** périarthrites et pathologies tendineuses.
• **Traitement des séquelles de traumatismes :** algodystrophies, arthroses posttraumatiques, accidents de la circulation, traumatologie du sport.
• **Traitement des séquelles de chirurgie** orthopédique et de la colonne vertébrale.
• **Traitement des séquelles de traumatismes infectieux**

LES SOINS DISPENSÉS EN RHUMATOLOGIE

Les soins sont adaptés aux différentes parties du corps, articulations, dos... Quasi-exclusivement externes, ils allient des actions mécaniques, chimiques et comporte mentales pour détendre et mobiliser les parties à traiter.

• Applications de boue locales uniques et multiples sous forme de cataplasmes locaux
• Bain avec aérobain
• Bain avec douche en immersion
• Bain avec hydromassage
• Cure de boisson
• Douche générale au jet
• Douche pénétrante
• Douche de forte pression sous immersion en piscine

Soins locaux (bras, jambes)
• Aérobains locaux
• Douche locale
• Etuve locale

Soins dispensés par un kinésithérapeute DE
• Massage sous l'eau ou dérivés thermaux
• Mobilisation en piscine

Contre-indications Rhumatologie : Accidents vasculaires cardiaque ou cérébral survenu dans les six mois précédents - Cancers avec métastases osseuses non en rémission - Déficiences immunitaires - Poussée d'atteintes articulaires - Grandes insuffisances viscérales...
Renseignez-vous auprès de votre médecin traitant.

les principaux soins thermaux en rhumatologie

Application de boue thermale

La boue thermale de Casteljaloux est une argile mélangée à l'eau thermale.
Le traitement par la boue ou fangothérapie se fait, en cabine individuelle, sous forme de cataplasmes locaux chauds ou tièdes. Ils sont à usage unique. Les effets sont :
• sédatifs de la douleur de l'inflammation articulaire sous-jacente, ce qui favorise la récupération des amplitudes articulaires.
• vasodilatateurs, permettant le passage des éléments actifs de l'eau thermale.

Bain avec aérobains

Bain général en baignoire avec diffusion d'air pulsé par orifices multiples situés en fond de baignoire. La pression hydrostatique de l'eau exerce un massage doux et physiologique et établit un équilibre avec la pression veineuse. Il en résulte une action relaxante et décontractante. Il favorise la circulation sanguine. Le massage procuré par l'aérobain diminue l'ankylose articulaire et les contractures. Il donne pleine satisfaction dans le traitement des arthroses et des séquelles de traumatismes ostéo-articulaires.

Bain avec douche en immersion

Cette pratique permet un léger massage, grâce à un système de fins jets d'eau thermale, sur les parties douloureuses du corps, région cervicale, dorsale, hanches, jambes.

Cure de boisson

La buvette est à la disposition des curistes auxquels le soin est prescrit. C'est un apport massif, pour l'organisme, de sels minéraux et d'oligoéléments contenus dans l'eau thermale.

Douche générale au jet

Administrée à distance variable, elle produit un effet de percussion et de vibration. Son action est vasodilatatrice et décontracturante sur les masses musculaires paravertébrales.

Douche de forte pression sous immersion en piscine

Cette forte douche sous-marine pratiquée grâce à des buses placées sur une rampe adossée au mur de la piscine est une technique d'hydrothérapie en balnéation. Le jet permet un massage en douceur des masses musculaires (dos, épaules, coudes, genoux...) et a un effet antalgique décontracturant.



Etuve locale

Pour l'étuve locale, le patient est assis devant un appareil avec des ouvertures pour mettre les mains et/ou les pieds sur lesquels est diffusée de la vapeur d'eau thermale dont la température est stabilisée à 45°. Cette température élevéeprovoque une vasodilatation locale, superficielle, et profonde propice aux échanges des éléments actifs. Ces vapeurs ont un effet sédatif sur la douleur notamment pour l'arthro - se des mains et des pieds.

Massage sous l'eau ou dérivés thermaux

Il s'agit d'un massage pratiqué par un kinésithérapeute Diplômé d'Etat sur une table de massage pendant 10 minutes. L'effet est myorelaxant, sédatif sur les articulations douloureuses, antalgique et décontractant sur les masses musculaires.

Mobilisation en piscine

Il s'agit d'exercices de rééducation fonctionnelle effectués en piscine thermale sous la surveillance d'un **kinésithérapeute D.E.**
L'immersion dans l'eau chaude permet plus d'amplitude, plus de souplesse, plus d'équilibre, moins de douleurs. Allégé grâce à la poussée d'Archimède, le corps peut exécuter, sans forcer, des mouvements impossibles à réaliser dans l'atmosphère. Spécialement indiquée dans la récupération douce d'amplitude articulaire, cette technique est très intéressante dans le traitement des rhumatismes et des séquelles de traumatismes.

Tarifs et détail des soins pour une cure conventionnée de 18 jours à Casteljaloux

Forfaits de base (cure complète) — Forfaits Rhumatologie	Tarif Forfaitaire de Responsabilité faisant l'objet d'une prise en charge	+ Complément tarifaire* Prix TTC	Soit Total TTC
RH1 Cure de boisson + 72 soins	574,51 €	103,51 €	678,02 €
RH2 Cure de boisson + 54 soins + supplément Kinésithérapie (non compris)	459,55 €	82,78 €	542,33 €
RH3 Cure de boisson + 63 soins + supplément Kinésithérapie (non compris)	536,14 €	96,59 €	632,73 €

Soins des forfaits RH1, RH2 et RH3

- Aérobain local
- Bain
- Bain avec aérobain
- Bain local
- Bain avec douche en immersion
- Douche générale au jet
- Douche locale
- Douche pénétrante générale
- Douche forte pression en piscine
- Étuve locale
- Illutation locale unique
- Illutation locale multiple

Suppléments Kinésithérapie			
9 séances collectives	47,83 €	8,61 €	56,44 €
9 séances individuelles	118,97 €	21,44 €	140,41 €

Soins des suppléments de Kinésithérapie • Piscine de mobilisation • Massage sous l'eau ou dérivés thermaux

Tarifs en cours au 4 mai 2024.
Ils sont susceptibles de varier sous décret public sans prévenance.

* N'hésitez pas à vous rapprocher de votre mutuelle afin de savoir si elle prend en charge ce complément tarifaire.

La convention thermale qui lie les organismes d'Assurance Maladie et les établissements thermaux fixe le nombre de pratiques dispensées pendant la cure et le tarif pour chacune des orientations thérapeutiques. **Pour donner lieu à un remboursement, la cure thermale conventionnée doit obligatoirement être prescrite par un médecin et être d'une durée de 18 jours de soins consécutifs**, dispensés 6 jours sur 7 (pas de soins le dimanche). Pour les assurés sociaux du Régime Général, l'établissement thermal pratique le tiers payant.

Depuis le 1er mars 2014 : lorsque le curiste est pris en charge à 65 %, il devra s'acquitter des 35% complémentaires (ticket modérateur) + le Complément Tarifaire. S'il est pris en charge à 100 %, il ne paiera que le complément tarifaire. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre mutuelle afin de savoir si elle prend en charge le complément tarifaire . Seuls les bénéficiaires de la C.S.S. Complémentaire Santé Solidaire ne sont pas concernés par le règlement du ticket modérateur et du complément tarifaire. Une attestation sera demandée.

Soins thermaux à la carte ou soins complémentaires ne pouvant faire l'objet d'une prise en charge

- Bain bouillonnant ou avec aérobain. . . . . 17,00 €
- Douche générale au jet. . . . . 17,00 €
- Douche pénétrante. . . . . 17,00 €
- Douche de forte pression en piscine. . . . . 21,00 €
- Etuve locale. . . . . 13,00 €
- Piscine de mobilisation. . . . . 23,00 €
- Massage sous l'eau ou dérivés thermaux. . . . 23,00 €
- Illutation locale. . . . . 23,00 €

Nota

- Lorsque la cure thermale est interrompue ou incomplète, le remboursement des différentes prestations est effectué par les Thermes uniquement sur présentation d'un certificat médical du médecin thermal. L'assuré est tenu de régler directement le tiers payant + le complément tarifaire à l'établissement thermal.
- Les journées d'absence pour raisons personnelles ne peuvent être remboursées.
- **Les frais de cure non pris en charge par le tiers payant sont payables le premier jour de la cure.**
- **La facture/attestation de fin de cure est remise le dernier jour de la cure.**
- Les honoraires du médecin ne sont pas compris et doivent être acquittés directement auprès de lui.
- Peignoir et serviette vous sont fournis quotidiennement par les Thermes.
- Les prix sont TTC (service compris).

je prépare ma cure thermale



Une cure thermale est un acte médical.
Pour donner lieu à un remboursement, elle doit obligatoirement être **prescrite par un médecin** et être de **18 jours de soins** effectifs et consécutifs (pas de soins le dimanche)

Une question ? appelez-nous vite au 05 53 20 59 00

Dates d'ouverture des Thermes de Casteljaloux
du 16 mars au 21 novembre 2026

prescription et prise en charge

1. **Mon médecin référent (prescripteur)**, s'il juge que la cure est nécessaire, remplit un questionnaire de prise en charge fourni par les caisses primaires d'assurance maladie en indiquant l'orientation thérapeutique Rhumatologie (RH).

2. **Une fois rempli,** j'envoie à ma caisse d'affiliation le questionnaire de demande de prise en charge ainsi que ma déclaration de ressources.
En retour, celle-ci m'adressera un document composé de 2 ou 3 volets intitulé : **"Prise en charge administrative de cure thermale et facturation"**
• le 1er est destiné au médecin thermal,
• le 2ème aux Thermes de Casteljaloux,
• le 3ème concerne les frais de voyage et les frais de séjour, sous certaines conditions de ressources.

3. Je vérifie ma prise en charge dès qu'elle est en ma possession. Elle doit mentionner :
• mon nom et prénom,
• ma destination "Casteljaloux",
• mon orientation thérapeutique "Rhumatologie",
• L'année de validité de la prise en charge.
Vous pouvez éventuellement la retrouver sur votre compte Améli, cela vous permettra de l'éditer rapidement.
À savoir : un accord de prise en charge est valable pour l'année civile en cours. En cas de doute, je me renseigne auprès de ma caisse.

Pour les **assurés sociaux du régime général**, sont pris en charge :
• 70 % des honoraires médicaux de surveillance thermale (pas de tiers payant).
• 65 % de la cure thermale (ou 100 % si je suis exonéré du ticket modérateur).

à savoir

Je peux réserver ma cure sans attendre le retour de ma prise en charge.

important

Je conserve soigneusement ma prise en charge. Elle me sera indispensable lors de mon arrivée aux Thermes.
Si je ne l'ai pas reçue avant mon départ en cure, je contacte ma caisse d'affiliation. Sans cette prise en charge, je me verrai contraint d'effectuer le paiement intégral des frais de cure et de surveillance médicale.

je prépare ma cure thermale

Si mes ressources sont inférieures à un plafond (fixé chaque année par la Sécurité Sociale) :
• 65 % d'un forfait compensant les frais de séjour me sont versés (ou 100 % si je suis exonéré du ticket modérateur)
• 65 % (ou 100 %) des frais de transport sont pris en charge (calculés sur la base du billet SNCF 2ème classe aller retour, même si le voyage est effectué en voiture).

la réservation de ma cure

1. **Je remplis avec soin ma fiche de réservation.**

2. **J'envoie ma fiche de réservation** au plus vite, car les plannings sont ouverts un an à l'avance.
Je joins à mon envoi un chèque de 60 € à l'ordre de la Société Thermale de Casteljaloux.

3. **Je reçois des Thermes ma confirmation de réservation** m'indiquant les dates de cure et la tranche horaire de début de mes soins. Cette confirmation me sera nécessaire à mon arrivée en cure.

4. Je prends rendez-vous avec le médecin thermal de Casteljaloux de mon choix à réception de ma confirmation de réservation.
C'est lui qui me prescrira mes soins en tenant compte de mes besoins thérapeutiques et d'éventuelles contre-indications.
Le rendez-vous avec le médecin thermal doit avoir lieu avant le début de mes soins (la veille par exemple) à son cabinet médical, car l'ordonnance médicale sera nécessaire pour débuter ma cure.

important

Ma réservation ne sera validée que si elle est accompagnée de mon acompte de 60 € qui sera déduit de la somme à régler le jour de mon arrivée.
Si je suis pris en charge à 100%, en accident du travail ou bénéficiaire de la C.S.S. cet acompte n'est pas exigé.

annulation

S'il m'est impossible d'effectuer la cure pour raison de force majeure, j'avertis les Thermes de Casteljaloux le plus tôt possible (par téléphone ou par mail) et j'adresse (avant la date de début de cure) un courrier accompagné de ma confirmation de réservation et d'un certificat médical (ou autre document) justifiant mon annulation.
Mon acompte me sera remboursé.
J'annule mon rendez-vous chez le médecin également.



Les médecins thermaux consultant à Casteljaloux

Maison de Santé pluridisciplinaire
14 A rue des Abeilles
47700 Casteljaloux
✆ 05 53 93 03 68

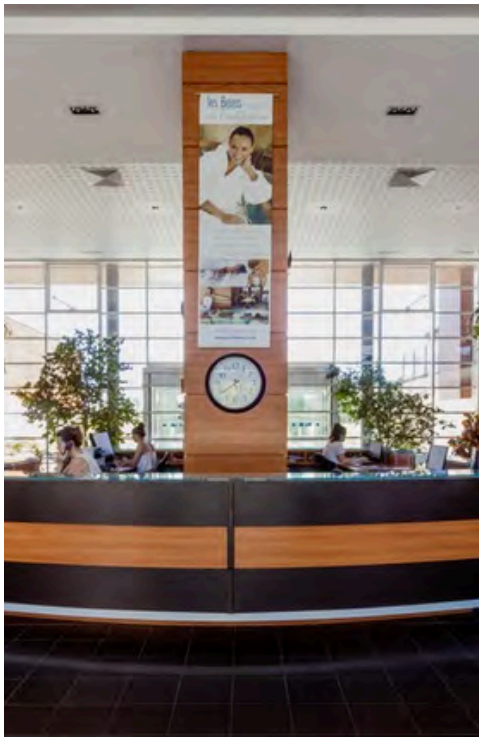
Dr BIANCHI Christophe
Généraliste

Dr DURRIEU Patrick
Généraliste - Homéopathe

Dr GUERARD Vincent
Généraliste

Dr HENRY Aurélie
Généraliste

Dr SABEAU Matthieu
Généraliste



la réservation de mon hébergement

Je souhaite être hébergé à La Résidence des Bains ★★★.
Je le précise sur la fiche de réservation de cure dans la rubrique “votre hébergement”.

ou **pour d’autres possibilités d’hébergement,** je contacte l’Office de Tourisme de Casteljaloux au 05 53 93 00 00

En logeant à la Résidence des Bains, vous bénéficierez d'un accès illimité aux Bains durant tout votre séjour





je prépare mes bagages

Ne pas oublier tous les points suivants :

- ☐ **L’accord de prise en charge** de ma cure en cours de validité délivré par ma caisse d’affiliation
- ☐ Mon **attestation d’assuré(e) social(e)**
- ☐ Ma **confirmation de réservation** adressée par les Thermes
- ☐ Mon **dossier médical** :
  - carnet de santé
  - radios
  - examens
  - lettre de mon médecin traitant.

  Ces documents sont indispensables au médecin thermal pour élaborer l’ordonnance thermale.
- ☐ Mon **dossier d’hébergement**
- ☐ Mes **accessoires** de cure :
  - maillot de bain
  - claquettes anti-dérapantes propres à utiliser uniquement dans le cadre des soins
  - bonnet de bain obligatoire pour les soins collectifs de balnéothérapie.
  - un jeton pour le casier.

➜ Peignoirs et serviettes sont fournis par les Thermes pendant la cure.

Il est conseillé aux curistes sous traitement médical, de venir en cure munis de leurs médicaments et éventuellement de l’ordonnance du médecin traitant pour leur renouvellement.



mon 1er jour de cure

1. **J’ai rendez-vous avec mon médecin thermal.**
Mon dossier médical, ma prise en charge et un moyen de paiement seront nécessaires.

2. **Je me rends directement à l’accueil thermal** au moins 20 mn avant le début des soins afin de compléter mon dossier d’inscription.
À SAVOIR Mon inscription peut être faite quelques jours avant la date de début de cure.

3. **Je complète mon dossier et règle ma cure** lors de ce rendez-vous à l’accueil des Thermes :
- Pour une prise en charge à 65 %, seuls les 35 % complémentaires (ticket modérateur) et le complément tarifaire seront à régler.
- Pour une prise en charge à 100 %, seul le complément tarifaire sera à régler.
- Dans le cadre d'une exonération du ticket modérateur, un justificatif est demandé (ex. attestation C.S.S.).

N. B. : Seuls les bénéficiaires de la C.S.S. Complémentaire Santé Solidaire ne sont pas concernés par le complément tarifaire (une attestation sera demandée).

4. **Un calendrier de cure récapitulant tous mes horaires de soins m’est remis.** Je le présente tous les jours à l’accueil thermal qui le tamponne avant d’accéder aux différents services de soins.

ma cure au quotidien

La durée des soins
Elle varie selon la prescription médicale. Il faut compter entre 1h30 et 2h de traitement par jour (temps de repos inclus).

Le linge de cure
Les peignoirs et serviettes de bain sont fournis par les Thermes.
Je dois apporter un maillot de bain, des claquettes ou sandales anti-dérapantes, un bonnet de bain, un jeton pour le casier.

L'attestation de fin de cure
Le 18ème jour de ma cure, à la fin de mes soins,
➜ je dépose mon **planning de soins à l'accueil principal**
➜ et je récupère mon **attestation de fin de cure.**
Elle est indispensable pour obtenir le remboursement par ma mutuelle.

Informations pratiques

Horaires et jours d'ouverture des Thermes
L'accueil thermal :
pendant la saison thermale
du lundi au samedi de 7h à 19h
le dimanche de 8h à 19h
Les Thermes :
du lundi au samedi de 7h à 13h
En septembre et octobre :
du lundi au samedi de 7h à 14h30

Numéros utiles
L'accueil Thermal, Les Bains, La Résidence des Bains :
05 53 20 59 00
Laboratoire d'Analyses Médicales :
05 53 93 05 53

recommandations diverses

• L'établissement thermal n'est pas responsable **des pertes, des casses ou des vols**, nous vous invitons vivement à n'apporter que le strict minimum lors de vos soins.

• Les cabas et **sacs volumineux** ne peuvent être introduits dans l'établissement thermal.

• Les **peignoirs et serviettes** appartiennent aux Thermes.

• Merci de **ne pas activer votre portable.**

• Si vous portez des **lunettes ou appareils auditifs**, prévoyez lors de vos soins une pochette de protection (ex : étui rigide).

• Utilisez des sandales anti-dérapantes pour vos soins.

• Pensez à vérifier les poches de votre peignoir à la sortie de vos soins avant de le remettre au vestiaire.

• Par **mesure d'hygiène**, il est rigoureusement interdit :
- de fumer dans l'ensemble de l'établissement thermal,
- d'y introduire des denrées alimentaires,
- de circuler en "chaussures de ville" dans les unités de soin.

• **Important :** Si vous avez une coupure ou une plaie, merci d'en informer votre médecin thermal pour obtenir ses recommandations dans le cadre des soins collectifs.
Pour le bien-être de tous et le respect de chacun, nous vous remercions d'avoir la gentillesse de suivre ces recommandations et vous souhaitons un agréable séjour thermal à Casteljaloux.

Les Thermes de Casteljaloux sont certifiés Aquacert
Les Thermes de Casteljaloux ont obtenu la certification AQUACERT Thermalisme en novembre 2022.
Elle est suivie chaque année d'un audit de certification garantissant ainsi la pérennité du respect du système de management, de la sécurité sanitaire et des bonnes pratiques de mise en oeuvre des soins.
La certification Aquacert a été mise au point par un groupe d'experts et de professionnels des soins thermaux, accompagnés des représentants des consommateurs et du ministère de la Santé.
Cette certification a été développée en axant la démarche sur la maîtrise des produits et dérivés à base d'eau minérale naturelle, mise en oeuvre dans le cadre des soins thermaux afin de veiller au respect de la réglementation et d'user de bonnes pratiques thermales.

semaine découverte thermale

6 jours de soins

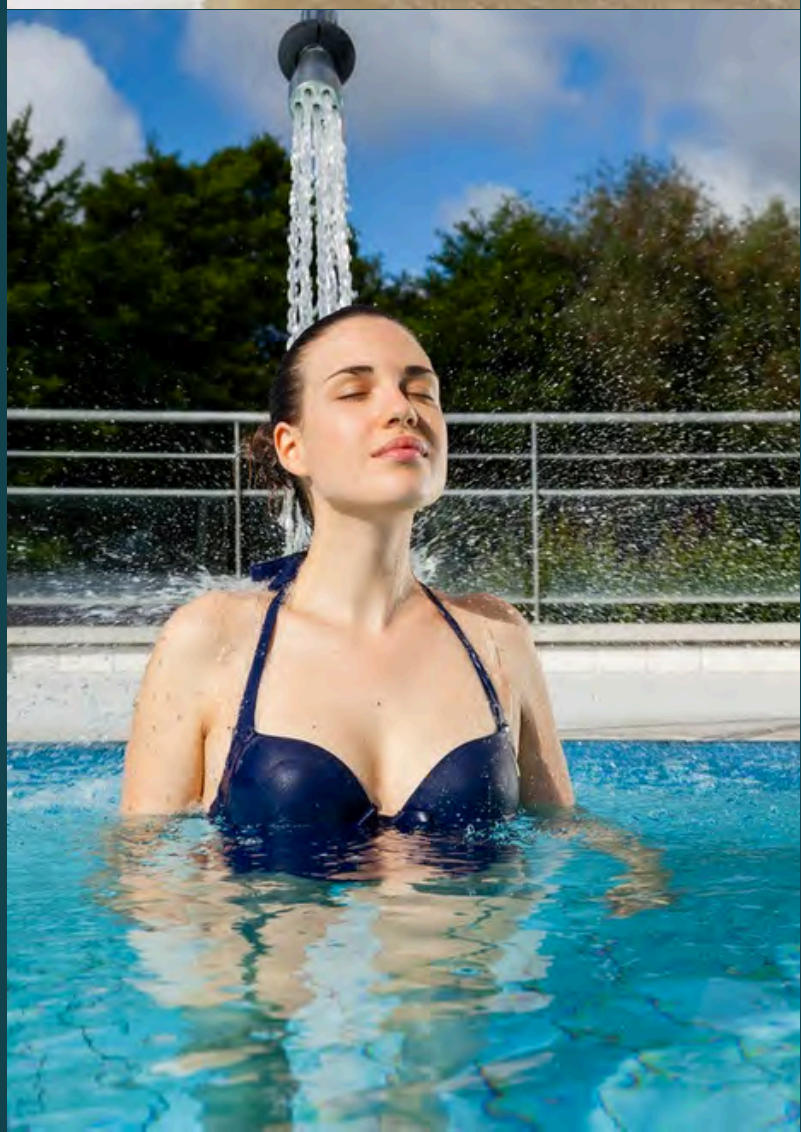
Une cure de courte durée*,
en prévention,
dès l'apparition des premiers symptômes
ou dans le cas de terrains familiaux propices,
est susceptible d'empêcher
le passage à la chronicité.

Si vous ne disposez pas de 3 semaines pour faire une cure thermale traditionnelle, si vous souhaitez profiter des bienfaits de la médecine thermale, agir en prévention ou tout simplement vous maintenir en forme, découvrez notre formule plus courte : 6 jours de soins thermaux avec ou sans hébergement.
Les soins sont délivrés aux Thermes de Casteljaloux. Si vous résidez à la Résidence des Bains, vous pourrez rejoindre les espaces de soins en peignoir depuis votre logement.

DÉTAIL DES SOINS :
- 1 bain aérobain (10 mn)
- 1 application de boue (15 mn)
- 1 douche de forte pression (10 mn)
- 1 douche au jet (3 mn)
  ou douche pénétrante (10 mn) (1 jour / 2)

*Ne fait pas l'objet d'une prise en charge





sans hébergement

Ce tarif comprend :
• **4 soins thermaux par jour** pendant 6 jours (24 soins)
• **1 Pass' Tempo** : 3h aux Bains (fractionnable à la minute près)
• Serviettes et peignoirs fournis

6 JOURS DE SOINS	1 CURISTE
4 soins par jour	415 €

avec hébergement à la résidence des bains***

Ces tarifs comprennent :
• **6 nuits en Studio Confort**
• **4 soins thermaux par jour** pendant 6 jours (24 soins)
• **1 Pass' Séjour** pour un accès illimité aux Bains

6 NUITS	1 CURISTE	2 CURISTES	1 CURISTE + 1 ACCOMPAGNANT
Studio Confort	892 €	1 382 €	967 €

Surveillance médicale

Vous devez nous fournir obligatoirement un **certificat médical** de moins de 15 jours de **non contre indication** aux soins proposés dans la "Découverte thermale", certificat délivré par votre médecin traitant ou par un médecin de la station avec lequel vous aurez pris rendez-vous et vu préalablement à votre début de cure.
Les honoraires du médecin ne sont pas compris dans les forfaits et doivent être acquittés directement auprès de lui.

Possibilité de loger en appartement Grand Confort. Prix sur demande.

Vous bénéficiez durant votre séjour avec hébergement à la Résidence des Bains d'un Pass' Séjour. Il vous est remis à partir de 14h le jour de votre arrivée, indépendamment de votre logement disponible, lui, dès 17h. Il doit être restitué pour 12h le jour de votre départ.

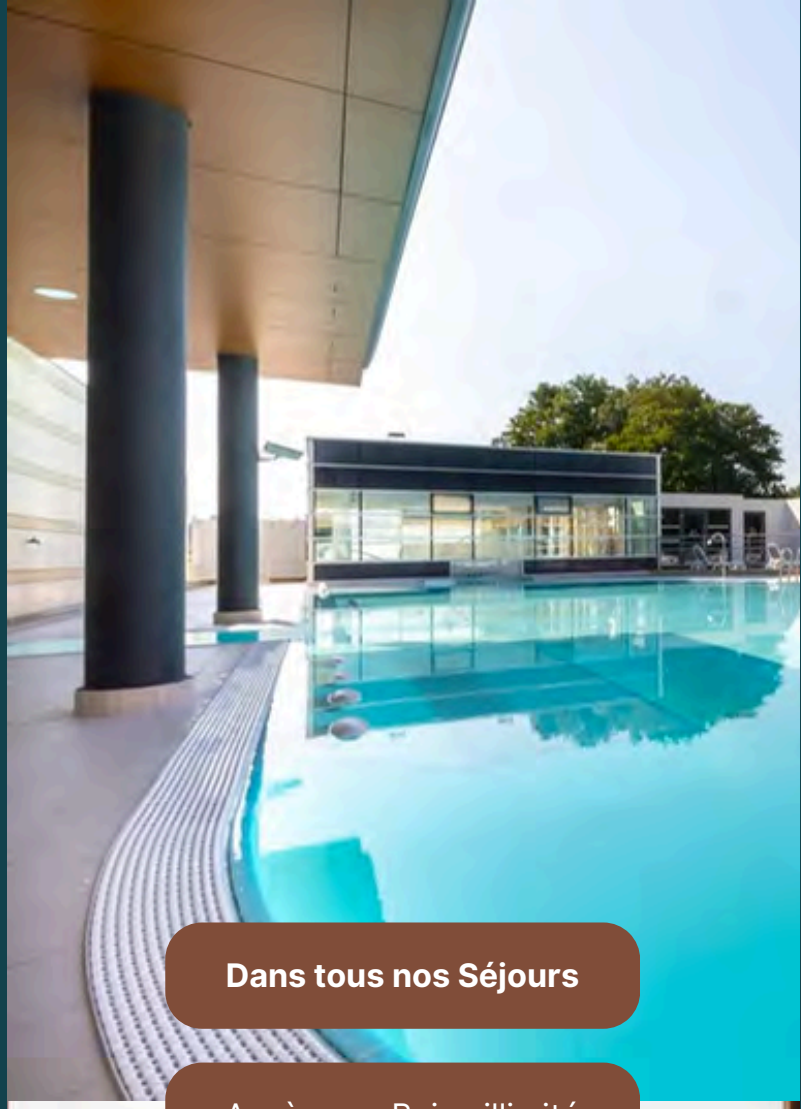
Pour tout litige ne concernant pas un service de santé, le Médiateur du thermalisme peut être saisi sur le site www.mediateurduthermalisme.org ou par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur Daniel BOULIN - Médiateur du thermalisme - 113 Route de Moliets - 40140 AZUR

résidence des bains***

C'est la promesse d'un séjour chaleureux et convivial

Avec ses 40 studios et appartements climatisés, contemporains, vastes et lumineux, la Résidence des Bains *** offre un séjour des plus agréables, en accès direct avec les Bains.

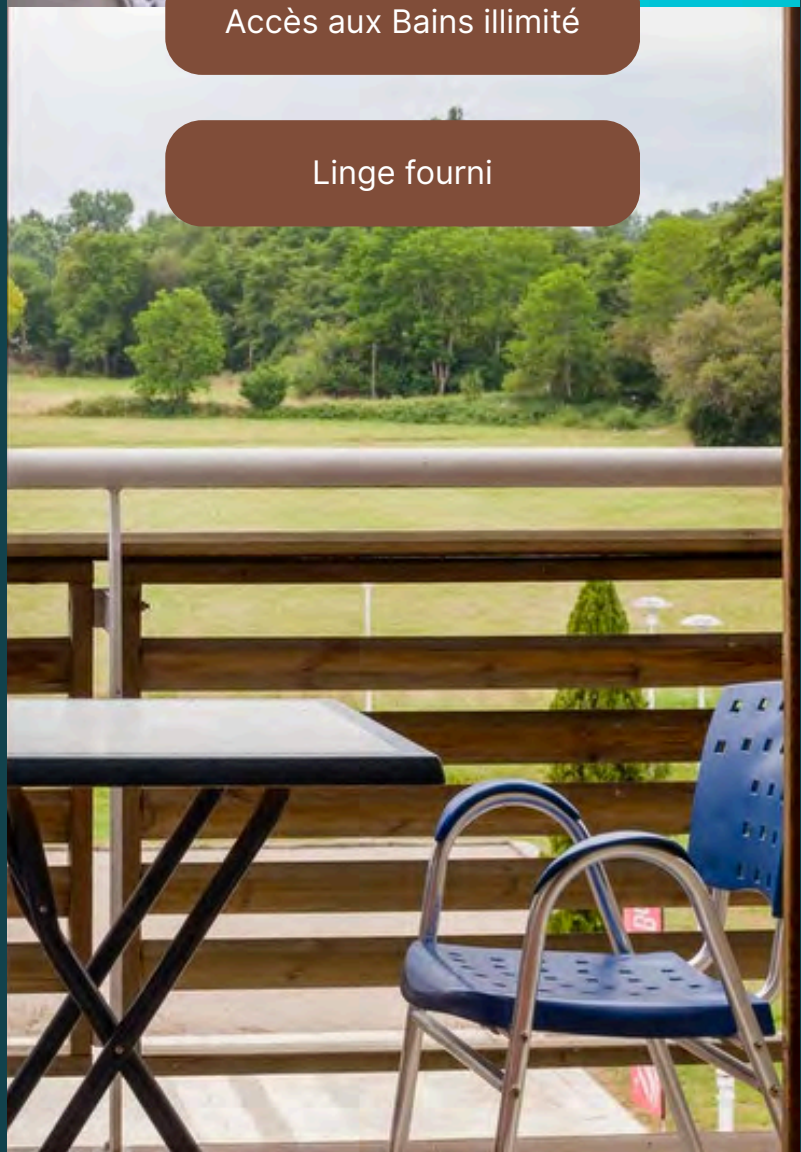
Grâce à leur coin cuisine vous organisez votre séjour en toute autonomie.
Ils sont directement reliés aux espaces de soins et aux Bains que vous pourrez rejoindre confortablement en peignoir.
De plus, vous bénéficiez d'un Pass' Séjour vous donnant un accès illimité aux Bains durant votre séjour.



Dans tous nos Séjours

Accès aux Bains illimité

Linge fourni



les services inclus dans tous nos logements

- Linge de maison et de toilette fourni
- Rangements adaptés
- Sèche-cheveux
- Téléphone ligne directe
- Parking gratuit
- Accueil des personnes à mobilité réduite
- Pass' Séjour* pour un accès illimité aux Bains durant votre séjour

services à la carte

- Petits-déjeuners en salle ou en chambre
- Lingerie
- Ménage

résidence des bains***

STUDIO CONFORT

1 ou 2 pers.

24 m² + terrasse
Grande pièce avec coin repas, cuisine tout équipée et grand lit (180 ou 2x90)
Salle de bain avec douche à l'italienne
Climatisation
TV écran plat
Cuisine moderne équipée (lave-vaisselle, micro-ondes, plaque vitrocéramique, réfrigérateur, vaisselle, grille-pain...)



APPARTEMENT

jusqu'à 4 pers.

36 m² + terrasse
Séjour séparé avec coin repas, canapé convertible et cuisine tout équipée.
Chambre avec grand lit (180 ou 2x90).
Salle de bain avec douche à l'italienne
Salon (avec canapé lit, TV écran plat),
Cuisine moderne équipée (lave-vaisselle, micro-ondes, plaque vitrocéramique, réfrigérateur, vaisselle, grille-pain...)



Tarifs de la résidence
forfaits curistes

FORFAIT CURISTE	STUDIO CONFORT		APPARTEMENT CONFORT			
	1 pers.	2 pers.	1 - 2 pers.	Vue Piscine	3e pers.	4e pers.
3 semaines (20 nuitées)	1 039 €	1 210 €	1 435 €	1 543 €	200 €	200 €

Draps Serviettes et peignoirs fournis
Possibilité de petit-déjeuner - 11 €
Forfait ménage : Studio Confort - 50 € / Appartement Grand confort - 60 €
Supplément animal : 13 € par nuit / 38 € par semaine
(1 seul animal de petite taille est accepté par logement. Les chiens de 1ere et 2e catégories sont interdits)

* Le Pass' Séjour est remis à partir de 14h le jour d'arrivée et doit être rendu à 12h le jour du départ.
Prévoir d'apporter une serviette de bain et des sandales pour l'espace thermoludique.
Wifi gratuit.
Taxe de séjour par nuit et par personne en sus.

ARRIVÉES ET DÉPARTS
• Mise à disposition des studios à partir de 17h (jour d'arrivée), départ pour 12h.
• Au-delà de 12h, une facturation additionnelle sera appliquée.

CHÈQUES VACANCES
La Résidence est agréée par l'Agence Nationale pour les chèques-vacances.
Nous acceptons ces chèques en règlement de nos prestations locatives.

PARKING
La Résidence dispose d'un parking privé.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION
Vous pouvez prendre connaissance de nos conditions générales de location sur simple demande au 05 53 20 59 00

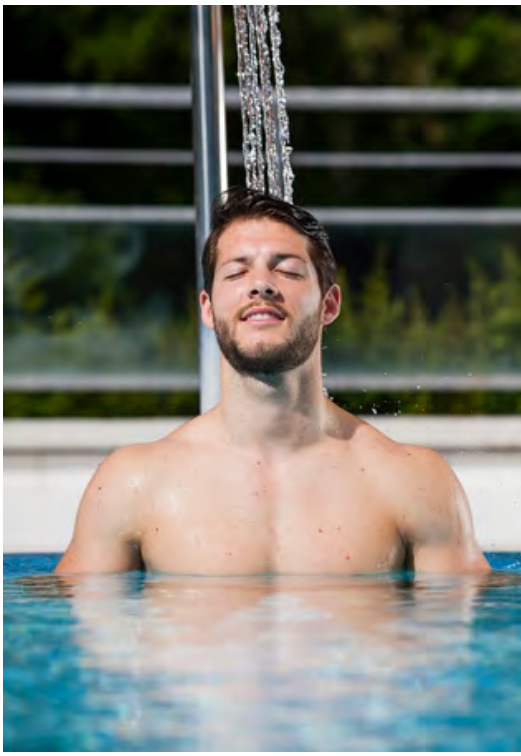






les bains

Les piscines d'eau thermale, intérieure et extérieure, animées de jets de massages, lits à bulles, cols de cygne, le bain japonais et ses jeux de lumières, les saunas*, douches glacées et puits d'eau froide, les jacuzzis géants aux mille senteurs, les hammams*, la salle de chromothérapie*, espace de repos où l'ouïe, l'odorat et la vue sont stimulés, les douches sensorielles.









l'institut des bains sothys

Dans cet univers de détente, une large palette de soins vous est proposée, pour tous les goûts et tous les budgets. Abandonnez-vous aux mains expertes de nos esthéticiennes.

Casteljaloux Thermes

thermes-casteljaloux.com

Les Thermes de Casteljaloux sont ouverts du 16 mars au 21 novembre 2026

édition 2025-26 - les tarifs indiqués sont non contractuels et modifiables sans préavis

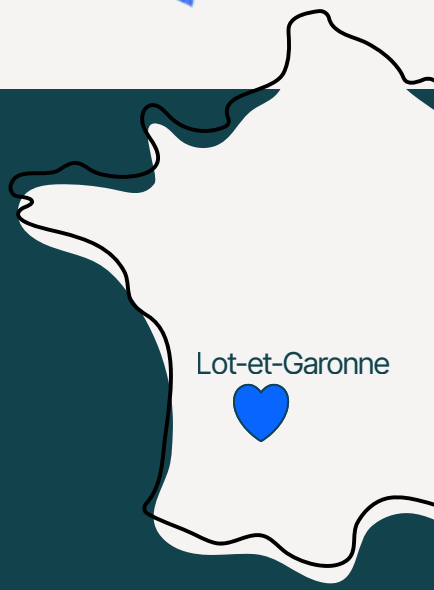
notre établissement est accessible.



OFFREZ LES BAINS DE CASTELJALOUX

Toutes nos prestations sont disponibles
en Bons Cadeaux valables 1 an.
Retrouvez-les sur notre e-boutique.
Les Bons Cadeaux téléchargeables
sont disponibles instantanément !

un établissement Eurothermes



4 rue des Thermes
47700 Casteljaloux

05 53 20 59 00
thermes.casteljaloux@eurothermes.com